



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

AVIS AU PUBLIC - 1^{ÈRE} INSERTION
Enquête publique unique préalable à décisions concernant un projet de centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » sur la commune de Saint-Laurent de Cerdans.

Par arrêté préfectoral n° DDTMSEFSR-2021137-0001 du 17/05/2021, le préfet des Pyrénées-Orientales a prescrit, au titre du code de l'environnement, une enquête publique unique préalable à une décision sur une demande d'autorisation de défrichage et à une décision sur une demande de permis de construire, concernant une centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » à Saint-Laurent de Cerdans, présentée par la Régie électrique municipale. Le dossier d'enquête publique, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis du 27 février 2020 de la mission régionale d'autorité environnementale Occitanie, sera déposé à la mairie de Saint-Laurent de Cerdans, 30 jours durant, du jeudi 03 juin au vendredi 02 juillet 2021,

afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h30 à 18h, et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit à l'attention de M le commissaire enquêteur à : hôtel de ville, rue de l'Eglise, 66260 Saint-Laurent de Cerdans ou par mail à l'adresse de messagerie suivante : « EP-SLDC@pyrenees-orientales.gouv.fr ».

Monsieur Jacques Zocchetto, officier de carrière, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public en mairie de Saint-Laurent de Cerdans le jeudi 03 juin de 9h à 12h, le vendredi 18 juin de 15h à 18h et le vendredi 02 juillet de 15h à 18h.

Des informations sur le projet peuvent être sollicitées auprès de M. Francis Roget, directeur de la Régie électrique municipale, au 04-68-39-50-04. Chacun pourra prendre connaissance de l'arrêté d'ouverture d'enquête et de l'avis de l'autorité environnementale sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr) ou le site national www.projets-environnement.gouv.fr ainsi que des observations du public adressées par messagerie et de l'ensemble du dossier d'enquête, dont il pourra également obtenir copie à ses frais, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), 2 rue Jean Richepin, 66 020 Perpignan cedex.

Le dossier pourra également être consulté sur rendez-vous (04 68 38 12 57/55) sur le poste informatique situé à la DDTM, Service Environnement Forêt Energies Renouvelables, bâtiment B, 2ème étage, bureau 206, 2 rue Jean Richepin à Perpignan. Les rapport, conclusions et avis rendus par le commissaire enquêteur dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, seront consultables un an durant à partir de cette même date sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr), en mairie de Saint-Laurent de Cerdans ainsi qu'à la DDTM.

A l'issue de l'enquête, le préfet des Pyrénées-Orientales soit autorisera le défrichage et la construction de la centrale solaire avec ou sans compensations et prescriptions, soit opposera un refus aux demandes.



SELARL ROCHEFORT AVOCAT
285 Avenue Victor Hugo
CARPENTRAS

2 JV PROMOTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 1.000 € SIEGE SOCIAL : 2 Rue du 19 Mars 1962
66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 14 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE DENOMINATION : 2 JV PROMOTIONS CAPITAL : 1.000 € SIEGE SOCIAL : 2 Rue du 19 Mars 1962 - 66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS. OBJET : La prise de participation en FRANCE et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés (quels qu'en soient la nature juridique ou l'objet) par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscriptions, apports ou autrement. Les investissements dans des sociétés opérationnelles. L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotés ou non cotés. Toutes opérations financières entrant dans le cadre d'une société de holding, la gestion du patrimoine et du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ses participations, l'obtention de toutes concessions, autorisations, licences, marques, brevets ou modèles. La gestion et l'administration sous toutes formes de toutes sociétés ou entreprise commerciale, artisanale, industrielle, agricole ou civile. L'acquisition, l'aliénation, la prise à bail, la location et l'exploitation sous toutes ses formes de tous immeubles bâtis ou non. La gestion, la direction et l'animation de ses

propres participations. La mise en place d'une politique générale de groupe pour l'ensemble des participations et la définition d'une stratégie commune. Toutes activités de prestations de services, de conseils en gestion, de conseils financiers dans toutes entreprises ou sociétés. L'acquisition, la propriété, l'administration, la vente de tous immeubles ainsi que toutes activités de marchand de biens. DUREE : 99 ans. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote Page 1/2 Edité le 17/05/2021 à 15:04:38 est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE DISPOSITION DES ACTIONS : Toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice du droit de préemption au profit des associés de la société. PRESIDENT : Monsieur Jean VAILLS demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DECORTS (66490), 2 Rue du 19 Mars 1962. DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Jérôme VAILLS demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DECORTS (66490), 6 Cami de l'Aulède. La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis

HÔTEL DE VILLE - MAIRE DE SALEILLES
2 boulevard du 8 mai 1945 - BP 02 - 66280 SALEILLES
Tél : 04 68 37 70 70
mèl : contact@saleilles.fr
web : <http://www.saleilles.fr>

AVIS D'ATTRIBUTION

Objet : Marché à bons de commande - Entretien de la voirie communale
Référence acheteur : 01/2021
Nature du marché : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 45233120 - Travaux de construction de routes

Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 30/04/21
Marché n° : 66.189.021.003
SNC Eiffage Route Grand Sud, Chemin de Villeneuve de la Raho, 66280 Saleilles
Montant HT de 60 000,00 à 150 000,00 Euros

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier
6, rue Pitot
34063 Montpellier - Cedex
Tél : 0467548100
- Fax : 0467547410
greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Envoi le 17/05/21 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Mairies, Communautés de Communes

- Avis de marchés publics
- Avis d'enquêtes publiques

Vos parutions dans ce journal
Tous les mercredis

à l'adresse suivante :

contact@lasemaineduroussillon.com

Tél : 04 68 86 39 43

Tous les mercredis

la page
ÉCO

L'actualité économique
des Pyrénées-Orientales

La Semaine
du Roussillon

Abonnez-vous